

Compte rendu conseil municipal du 14/01/2021

Présents: Mmes Mathieu , Louette, Joyot
Mrs Bussy, Charles, Gonthier, Amiel, Schaller

Mme Biardoux donne pouvoir à Mr Charles
Mme Dirson donne pouvoir à Mme Louette

Absent, excusé : Mr Sourd

Secrétaire de séance : N Joyot

Début de séance : 18h30

Pour mémoire, le Maire donne lecture du dernier compte rendu du conseil municipal du 2/11/2020 qui est validé à l'unanimité.

1-voirie :

Cette année, nous prévoyons un entretien des routes au point à temps. Aucune réfection complète n'est envisagée.

2-embauche d'un agent d'entretien :

Action spécifique pour les jeunes, par la Mission Locale : Contrat aidé de 20h à compter du 1er février au 31 décembre 2021 . 10 mois sont pris en charge par l'état à hauteur de 80%. La commune a fait le choix de terminer l'année, le 11ème mois reste à sa charge.

Marc Ferrand qui répond à tous les critères a été embauché.

3-autorisation comptable :

La commune a la possibilité de dépenser 25% de son budget investissement avant le vote du budget (avril).

DELIBERATION : 10 pour

4-prime agent :

Une prime exceptionnelle est attribuée à l'agent qui a en charge l'agence postale communale.

DELIBERATION : 10 pour

5-dossier « Villages du futur »

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, de l'entrée aux gîtes :

-rénovation des ateliers : espace convivial, une partie sera fermée, l'autre partie restera ouverte.

Le local technique des agents sera transféré dans 2 ou 3 garages des gîtes.

-Les gîtes ont été vidés et nettoyés, dans un premier temps ils sont à disposition de la commune, du commodat, et du comité des fêtes.

-En lien avec le pays Nivernais Morvan (porteur du projet villages du futur), le Maire et les adjoints ont visité l'ancienne boucherie, (propriété de Mme Marin), accompagnés d'un conseiller immobilier. Des subventions Européennes peuvent être accordées. Le projet Villages du Futur et en particulier la fonction de ce bâtiment doit être élaboré avec les habitants du village.

-projet Breuil Chenue : Le projet est porté par l'ONF en lien avec la commune. Le projet avance, l'ONF rédige les appels d'offres, nous les soumet pour avis ou modification, puis les lance.

Suite à une demande de la mairie, le conseiller immobilier a également proposé une estimation du lavoir de Bonaré, et de la maison de l'Huis Bonin (bien sans maître).

6-renégociation des prêts :

Une renégociation a été demandée au Crédit Agricole, nous passerons de 2,03 et 2,35% à 0,39%, soit un gain pour la commune de 8781€ sur les 15 années à venir.

DELIBERATION : 10 pour

7-panneau pocket :

Une application à télécharger sur le smartphone. La mairie paie un abonnement de 130€ par an. Diffusion d'informations rapides pour les habitants. (Daniel, Mélodie et Jean Pierre sont responsables de l'émission des informations.)

8- dossier DETR : dépôts de dossier pour : travaux de l'église (25%)

réfection du pont de Longault (60%)

réfection toiture accueil camping (60%)

DELIBERATION : 10 pour

9-questions diverses :

Le préfabriqué derrière le mémorial - En lien avec la DRAC, une demande a été présentée afin que ce bâtiment soit classé monument historique (reste des secours attribués par l'état après le massacre du 26 juin 1944). Réponse en avril.

Pour le travail des agents, un planning est établi chaque lundi. Toute demande de la part des habitants doit être adressée à la mairie.

Séance levée à 20h30